

SCP Nathalie BAYLE, Benoît SALES et Bertrand SALES
Impasse des Genêts
B.P. 52146
31321 CASTANET-TOLOSAN
FRANCE
Tél : 05.62.71.78.38
Fax 05.61.81.31.95

QUINT FONSEGRIVES - Quintésens
N° PEGAO : 310 310 021

CASTANET , le 11/09/2025

N° TVA : FR61383797750

SAS HECTARE (LOT. QUINTESSENS)

Réf Compte N° 00072485 0001
N° Répertoire
Date de l'acte 11/09/2025
Clerc FB
Utilisateur : veronique

TAXE PREVISIONNELLE N° 11176

DEPOT PIECES COMPL. LOT. QUINTESSENS

1/1

Libellé				Base/Nombre	Montant
<i>Formalités</i>					
194-T5 - Forfait actes publiés au fichier immobilier				1,00	339,58
188-T5 - Réquisition publication ou mention - publicité foncière				1,00	18,87
214-T5 - Archivage numérisé des actes				80,00	15,20
<i>Sous-total Formalités</i>					373,65
TOTAL DES EMOLUMENTS, HONORAIRES ET REMBOURSEMENTS DE FRAIS HT					373,65
TVA à 20 %				373,65	74,73
TOTAL DES EMOLUMENTS, HONORAIRES ET REMBOURSEMENTS DE FRAIS TTC					448,38
<i>Débours Non Soumis à T.V.A.</i>					
DIVERS					100,00
<i>Calcul des Droits</i>					
Taxe Hypothécaire fixe de 125 euros				1,00	125,00
Contribution Publicité				1,00	15,00
Etat sur Formalité					12,00
** La TVA est payée sur les Débits **				TOTAL TTC	700,38
				Aucun acompte versé	0,00
				TOTAL FACTURE	700,38
Emoluments	Honoraires	Remboursement frais	TVA	Trésor Public	Débours
373,65	0,00	0,00	74,73	152,00	100,00

Membre d'une association agréée, le règlement par chèque est accepté. Le taux des pénalités exigibles en l'absence de paiement dans les délais est de: 2,13%
Facture exigible à la date de prestation (ou du 1er acte). Pour les professionnels en retard de paiement: une indemnité forfaitaire de compensation de frais de recouvrement de 40€ sera réclamée.
Art. R. 444-61 décret 2016-230 du 26 février 2016
L'évaluation ci-dessus présente le caractère d'une provision.
Cet état prévisionnel n'ouvre pas droit à la récupération de TVA.

Bon pour accord 23/09/25
Manon KOELH

